

## Une fin d'année contrastée...

L'année 2013 s'est terminée avec une très bonne nouvelle. La présidence lituanienne de l'Union Européenne a en effet annoncé que la mise en œuvre du contrôle technique européen est repoussée à 2022 ! (voir ci-contre « En bref »). Cette victoire est malheureusement compensée par des attaques sur le front parisien...

En effet, **le conseil de Paris a voté à l'unanimité, le 17 décembre 2013, un vœu contre le stationnement des deux-roues motorisés (2RM) sur les trottoirs**. Ce texte a été rédigé par l'adjoint au maire en charge de la petite enfance, Christophe Najdovski, qui est aussi le candidat EELV (écologiste) à la mairie de Paris pour les élections de mars 2014. L'élu justifie ainsi sa motion : « *Anne Hidalgo et Nathalie Kosciusko-Morizet souhaitent toutes les deux réduire encore l'espace disponible pour les piétons parisiens en créant des places pour deux-roues motorisés sur les trottoirs ou en diminuant leur verbalisation. C'est un non-sens en termes d'écologie, de sécurité et de tranquillité publique* ».

Le candidat écologiste fait ainsi de ce dossier un sujet politique. Il tente de mettre en porte-à-faux deux autres candidats à la mairie de Paris, Anne Hidalgo (PS) et Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP), qui ont toutes deux récemment émis des propositions sur le stationnement 2RM. Or, **la question n'est pas de soustraire le trottoir parisien aux piétons, mais de délimiter des places de parking** pour les 2 roues motorisées (2RM) sur des espaces larges, entre les arbres ou sur les contre-allées par exemple, là où les passants ne déambulent pas. C'est ce que les 5 antennes franciliennes de la FFMC comptent rappeler en appelant le samedi 1<sup>er</sup> février 2014 à une **manifestation contre la remise en cause de la tolérance de stationnement actuellement en cours sur Paris** et le non-respect de la charte signée entre la mairie de Paris et la FFMC. L'argumentation de la FFMC pour une autre politique de la circulation en ville se résume en un slogan : « **le 2 roues est une solution, pas un problème !** ».

Si la remise en cause de la tolérance de stationnement des 2 roues et l'exploitation politique des 2RM ne vous semblent pas acceptables : mobilisez-vous ! diffusez l'information ! et **rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> février à 14 heures sur l'esplanade du château de Vincennes**.

## A ne pas manquer

- tous les vendredis à 21h : **apéro motard** sur la place de la Bastille (ou à l'autre extrémité du canal de l'Arsenal, sur le bd Morland).
- **EXCEPTIONNELLEMENT jeudi 09/01** (2<sup>ème</sup> jeudi du mois) à 20h30 : réunion **plénière PPC** au 1<sup>er</sup> étage du café le Falstaff, 10 place de la Bastille, 75011 Paris.
- 10-11-12/1, 17-18-19/1, 24/1, 26/1, 31/1, 1-2/2 : **roulages gratuits** sur le circuit Carole.
- samedi 1<sup>er</sup> février 14 h, **manifestation** « Le 2 roues motorisé est une solution » au parc floral de Vincennes.

## En bref

### Le CT européen repoussé !

Un accord vient d'être trouvé à propos de l'harmonisation européenne du contrôle technique (CT) : la mise en œuvre d'un contrôle technique européen pour les 2RM sera **repoussée à 2022** et les Etats membres auront la **possibilité d'y déroger**. Par exemple : si les statistiques d'un pays sur les 2RM sont en amélioration par d'autres mesures (ce qui est le cas aujourd'hui en France).

Pour la FFMC, ce compromis obtenu de haute lutte (après **18 mois de sensibilisation des pouvoirs publics, des élus** français et des élus européens) est la reconnaissance implicite de l'absence d'efficacité objective d'un contrôle périodique sur les deux roues motorisés. Ce résultat n'aurait pas pu être obtenu sans la détermination des motards et des militants de la FFMC, avec le soutien de la FFM, du Codever et de la FEMA.

→ [www.ffmc75.net](http://www.ffmc75.net)

### Soutenez la FFMC

Votre soutien est essentiel pour que nous soyons présents auprès des élus, des ministères, ainsi qu'au Parlement européen. Votre adhésion nous permet d'organiser et d'investir pour l'organisation de manifestations, ainsi que de stands sur les événements moto. Nous publions également des tracts et brochures pour faire connaître le mouvement, ainsi que nos actions (par exemple, dans les collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes : « ERJ »). Les adhésions sont ouvertes pour 2014. Le montant de l'adhésion reste inchangé (**39 €**).

→ [gael.ffmc.fr](http://gael.ffmc.fr)